



## JOURNAL DE MONACO

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

(UN NUMÉRO : 15 CENTIMES.)

BEAUX-ARTS

PROGRES

ABONNEMENTS :	
UN AN . . . . .	12 francs
SIX MOIS . . . . .	6 »
TROIS MOIS . . . . .	3 »

POUR TOUT CE QUI CONCERNE  
LA RÉDACTION ET L'ADMINISTRATION DU JOURNAL,  
S'adresser, *franco*, à M. EUSÈBE LUCAS, Rédacteur-  
en chef et Gérant, à Monaco (Principauté).

ANNONCES . . . . . 25 cent. la ligne  
RECLAMES . . . . . 50 »  
FAITS MONACO . . . . . 1 franc

Monaco, le 30 Janvier 1859.

La vérité commence à se faire jour au sujet de Menton et de Roquebrune. A nos avertissements du danger couru par ces deux villes, le Piémont n'hésite plus à joindre la manifestation, beaucoup moins conciliante, de ses intentions.

Voici la note envoyée de Turin à l'Indépendance belge et publiée dans le N° du 19 janvier de cet organe semi-officiel du cabinet piémontais :

» La situation actuelle de Roquebrune et » Menton, qui ne sont plus au pouvoir du prince » de Monaco, et qui ne sont pas encore légalement » au gouvernement sarde, a produit cet excellent » effet pour ses habitants qu'ils ne payent plus » un sou d'impôts et qu'ils entendent jouir in- » définiment de ses avantages.

» Mais comme ils sont sardes au moins en fait, » et que l'égalité règne devant la loi, il faudra » bien un jour ou l'autre, et lorsque la question » diplomatique sera résolue, qu'ils subissent la » loi commune. On a donc voulu organiser un » octroi et imposer les vins. Une émeute formi- » dable a éclaté. Je dis formidable, car sur une » population d'environ 4,000 âmes, 500 per- » sonnes environ ont été signifier au syndic » qu'elles ne permettraient pas l'établissement » de cet octroi. Le syndic se trouvant sans » forces — car les troupes sardes ont pour mis- » sion de maintenir la tranquillité publique,

» sans prendre part aux événements — a dû » céder à la pression que lui était faite. Mais » cette concession n'est que provisoire, car à Tu- » rin, on est décidé à sortir d'une situation anor- » male et fâcheuse pour ce petit pays. »

Ce langage est-il assez clair, assez précis, et faut-il aux Mentonnais d'autres preuves de l'imminence d'une catastrophe dont ils sont eux-mêmes les aveugles instruments, et contre laquelle le Prince Charles III, seul, les protège encore ?

Cette correspondance turinaise qui considère Menton et Roquebrune comme villes sardes en fait, et se contente de prévoir le jour où le principe de l'égalité devant la loi leur sera appliqué, abrite elle-même sous le couvert de cette préparation de l'opinion publique, un envahissement progressif de l'autorité piémontaise.

Nous trouvons dans la liste officielle du chiffre légal de la population des communes de la province de Nice, les noms de Menton et Roquebrune classés et numérotés, avec leur contingent d'habitants, sans plus de façon que s'il s'agissait en effet de communes définitivement annexées !....

Enfin, la douane des deux villes est sarde, c'est la gendarmerie sarde qui fait la police sur leur territoire; la croix des SS. Maurice et Lazare s'y est impatronnée, et une feuille semi-officielle le Nizzardo, proclame qu'on y crie : « Vive le roi Victor-Emmanuel » sans se soucier du démenti qui doit suivre cette assertion.

Nous n'avons rien à ajouter à ces faits. Nous nous demandons seulement, en leur présence, quel rêve de nationalité peuvent caresser encore les Mentonnais, et qui peut les illusionner à ce point sur la durée d'un état de choses que tout esprit sérieux considère comme un piège à peine dissimulé ?

Chaque jour aggrave la situation.

Si nous le disons avec tant d'insistance, c'est en dehors de l'intérêt particulier qui nous rattache à cette question. Nous ne saurions voir d'un air calme la situation périlleuse d'idées de liberté et d'indépendance, qui, confiées à des mains dignes et capables de les protéger, deviendraient la base d'une ère nouvelle pour le pays.

En politique on ne proclame pas certains principes pour les conduire étourdiment ensuite à leur ruine. En pareil cas, ce n'est pas à la petitesse du nombre que se mesure la grandeur de la faute. Il y aurait pour les Mentonnais une triple honte à se voir reprocher un jour l'imprévoyance ou la témérité qui aurait perdu leurs droits, à subir par leur faute le fardeau de charges inévitables, celles surtout qui priveront les familles de leur appui naturel; à s'entendre dire enfin, que le pavillon sarde dont ils ont follement recherché l'ombre protectrice, n'était que le linceul anticipé de leur nationalité.

EUSÈBE LUCAS.

La feuille sémi-officielle de l'Intendance de Nice affirme que Menton et Roquebrune n'ont qu'un désir, celui d'être annexées à la Sardaigne; que c'est le vœu de tous, que les gardes nationaux poussent à toutes les occasions le cri de: *Vive le Roi de Piémont*, et que si jamais le nom du Prince Charles III doit être béni, ce sera le jour où l'abdication de ses droits permettra aux deux villes d'entrer sous la domination sarde.

Le ton burlesque et injurieux de ces étranges affirmations nous dispense de les citer et de les combattre; nous nous contentons d'en porter la substance à la connaissance des Mentonnais qui seront les premiers à en anathématiser les auteurs.

C'est à eux de remarquer par quel système de faits imaginaires servant de base aux appréciations de la grande presse, les soi-disant patriotes préparent comme une chose naturelle et en dehors de toute protestation possible de leur part, l'annexion au Piémont que le bruit d'une cession consentie par le Prince leur fait espérer.

Au reste, on aurait tort de se le dissimuler; si les sentiments et les actes du Prince Charles III ont jusqu'à présent protégé le pays et écarté des manœuvres coupables; la confiance inspirée par sa noble et ferme conduite ne peut pas être éternelle, car la crise présente doit décider la question, et la loyauté même du Prince lui commande de ne point aller au delà. Nos idées, à ce point de vue, peuvent être plus près de la réalité qu'on ne le croit, et les Mentonnais doivent avant tout penser qu'il peut tout-à-coup survenir un jour où il sera trop tard.

La question pour eux est désormais celle-ci :

Veulent-ils sauvegarder leur liberté, leur indépendance et leurs franchises en les rattachant au drapeau de leur nationalité ?

Veulent-ils les compromettre par la prolongation d'un état transitoire que le Piémont lui-même déclare impossible et à laquelle le Prince a tous les droits de se refuser ?

Un mot des Mentonnais peut tout sauver,

Un mot du Prince peut tout perdre.

E. L.

### CHRONIQUE LOCALE

M. le Chevalier François Melon a remis entre les mains du Prince sa démission des fonctions de maire de la ville de Monaco, qui a été acceptée par S. A. S.

M. Léon Pillet/Consul de France à Nice, est arrivé à Monaco le Jeudi 27 Janvier et a été immédiatement reçu par le Prince.

Depuis le départ des troupes Sardes, la Garde Nationale fournit chaque jour un piquet; et les portes de la ville ainsi que le poste de la poudrière sont gardés par l'Artillerie

Dimanche dernier, les deux compagnies de la

Garde Nationale commandées par les capitaines Muratore et Neri se sont réunies au grand complet dans la cour du Palais et ont fait ensuite une promenade militaire jusqu'au hameau des Moulins; le plus vif enthousiasme a présidé à cette réunion et l'on s'est séparé aux cris répétés de *Vive le Prince!*

La fête de Ste-Dévote, vierge patronne de Monaco, dont nous avons publié la touchante légende, avait attiré un grand nombre d'étrangers jeudi dernier. Favorisée par un temps magnifique la procession traditionnelle de la ville à l'antique chapelle, s'est accomplie au bruit des chants, de cris de joie, aux détonations des forts et des embarcations pavisées qui cotoyaient le rivage en la suivant. Rien de pittoresque, de gracieux, d'émouvant comme cette foule joyeuse et parée descendant les rampes de la ville et s'enfonçant sous la verdure des oliviers, pour offrir à la Sainte, en face d'une mer calme comme un lac et d'un ciel sans nuages, les fleurs et les fruits d'or embaumant sa tiède atmosphère.

Leurs Altesses la Princesse mère, la princesse Florestine et le jeune prince Albert survaient le dais. La Garde Nationale et les autorités les accompagnaient.

Une messe solennelle avait eulieu le matin à l'église cathédrale.

L'orchestre du Casino, toujours en quête d'une bonne action qui rehausse son mérite, s'était associé à la solennité, et avait organisé une messe en musique et une quête au profit des pauvres. La quête a été très-fructueuse. La messe parfaitement exécutée. Nous félicitons les solistes Mmes C\*\* et H\*\*, les chanteurs M. M\*\*, les choristes, et la vaillante instrumentation qui colorait leur ensemble sous la baguette habile de M. A. Hermann.

Voici, d'après les chiffres du Board of Trade, une idée de l'intérêt que peut trouver l'Angleterre à raccourcir sa route maritime vers les contrées de l'Inde.

L'Angleterre, dans son commerce direct avec tout l'ensemble des pays situés à l'est du Cap de Bonne-espérance (c'est à dire numéraire non compris) ne fait pas moins de 1 milliard 655 millions de francs.

Elle importe pour 951 millions, exporte (produits anglais) pour 634 millions et réexporte (produits étrangers) pour 60 millions.

Dans ce total général, les pays se distribuent ainsi: Indes anglaises (Ceylan, Singapore et même le comptoir chinois de Hong-Kong compris) 813 millions; Maurice, 72; Australie, également colonie anglaise, 435. Total pour les établissements anglais à l'est du Cap, 1 milliard 320 millions.

— Chine 271 millions; Indes Orientales étrangers et Océanie, 64 millions. Total pour les pays étrangers, 335 millions.

La valeur des échanges du long cours donnant un total de 2 milliards 848 millions de francs, la part des pays à l'est du cap forme donc plus de la moitié, soit 56 pour 100 des grandes opérations maritimes de l'Angleterre. Ceci explique assez, la faveur qu'à rencontré dans ce pays, auprès de tous les esprits éclairés, le percement de l'isthme de Suez.

### BULLETIN D'ITALIE

100 0 291

Les troupes autrichiennes envoyées de Vienne prennent position sur la rive du Po. Elles occupent maintenant les villes de Bergame, de Crema, de Lodi. A Bergame seulement, il y a 4,000 hommes.

Les derniers nouvelles de Milan et de Padoue annoncent qu'on arrête la nuit et au secret les citoyens connus pour leur aversion pour l'Autriche et qu'on les enferme au château. De là ils partent sans que l'on puisse savoir leur destination.

Le nombre des personnes ainsi arrêtées à Milan est de 400 pour ces jours derniers.

Le *Movimento* annonce que des navires de guerre sont attendus dans le port de Gènes et qu'un ordre a été donné aux navires de se rapprocher de serrent leurs lignes pour pouvoir prendre les fais du pont et laisser assez de place aux manœuvres d'ancrage. Ces navires appartient dit-on à la marine de guerre française.

ANCONA. — La garnison autrichienne travaille aux fortifications. Le gouvernement pontifical, malgré les plaintes de la municipalité d'Ancone n'a fait aucune objection aux mesures prises par les autorités militaires autrichiennes. Et cependant les autrichiens ne pourraient invoquer aucun traité pour justifier la manière dont ils agissent dans une ville qui n'est pas placée sous leur domination.

Le grand-duc de Toscane, la grande-duchesse, le prince et la princesse héréditaire, l'archiduc Charles, l'archiduchesse Louise, ont quitté Florence le 17, se rendant à Rome par la voie de Siéne. Ils feront un court séjour à Rome et iront ensuite à Naples, à l'occasion du mariage du duc de Calabre.

Les pouvoirs souverains sont délégués au conseil des ministres, délibérant au moins au nombre de trois.

MILAN. — Le grand-duc est arrivé à Rome le 18 au soir.

ROME. — Les amis de l'Italie apprendront avec peine la mort de la Comtesse Letizia Papali Murat. C'était la mère du Comte Papoli (Jachim) l'ancien qui a dernièrement jeté une si vive lumière sur les finances des États-Romains.

La grande-duchesse Catherine de Russie et le duc de Mecklembourg Strelitz sont arrivés le 20 à Rome. Le Pape a envoyé aussitôt complimenter les augustes voyageurs.

Le Piémont compte en ce moment 21 régiments d'infanterie, 9 de cavalerie, 3 d'artillerie 1 d'ingénieurs, 1 de corps de sapeurs, 2 bataillons attachés à l'administration et 20 bataillons de dépôts, c'est-à-dire, 49,500 fantassins, y compris 10 bataillons de *bersaglieri* (tirailleurs) 7,552 cavaliers et 20 batteries.

En temps de guerre, le Piémont est à même d'armer 112,000 fantassins, 19,000 chevaux et 40 batteries. Il réunit, chaque année, 48,000

conservés, dont 9,000 tirés au sort, forment le contingent de première catégorie, incorporé aussitôt dans l'armée pour cinq années de service actif et de congé illimité; les 9,000 restant forment le contingent de la seconde catégorie, envoyé au camp d'exercice pour 40 jours dans la première année, et mis à la disposition du gouvernement pour les quatre années suivantes : de manière que le Piémont peut appeler sous les drapeaux six contingents de vieux soldats de première catégorie et quatre de la seconde, c'est-à-dire une force nouvelle de 100,000 soldats.

Il est question de créer un bataillon de réserve par régiment et de nommer pour remplir les cadres, 28 majors, 40 capitaines, 150 lieutenants.

**NAPLES.** La Ristori continue ses représentations devant un public distrait et une salle à moitié vide. Outre les préoccupations du moment, les tristesses et les inquiétudes du public, la célèbre tragédienne a contre elle le parti de la Salvisetti son émule, qui, séjournant à Naples, est soutenue ici par une sorte d'orgueil municipal.

Le grand-duc Constantin est à Naples.

**VENISE.** — La ville, le 20 à 8 h. 55 m. du matin, a ressenti deux secousses ondulatoires de tremblement de terre assez fortes, accompagnées d'un bruit sourd.

Dans plusieurs maisons, les sonnettes ont été mises en mouvement; dans toutes, les objets qui étaient accrochés au mur ont éprouvé des oscillations; le mouvement a été assez vif pour faire sentir ses effets au grand tableau de Tintoret, *Les Noces de Cana* qui est accroché et incliné contre le mur de la sacristie principale de l'église Della Salute.

**PARME.** — Le gouvernement a ouvert des négociations avec les entrepreneurs de chemin de fer de Stradella à Plaisance pour établir une ligne entre ces deux points.

La duchesse regente est à Venise.

La storia della guerra dell'indipendenza italiana nel 1848 et 1849, de l'héroïque officier génois Ullon, vient de paraître à Paris.

## LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

et la maison de Grimaldi.

PAR M. LOUIS-FERDINAND ROUSSON,  
chevalier de l'ordre royal du Sauveur.

(Suite)

Le fils de Renier, Charles I<sup>er</sup>, que ses contemporains ont surnommé le Grand, fut digne de son glorieux père. Comme lui, il fut amiral de Gènes, comme lui amiral de France. Il arma vingt galères pour le secours du roi Philippe de Valois en 1338; huit ans plus tard, il mettait encore trente vaisseaux au service du même roi. Charles le Grand ne servit pas seulement la France sur mer; tous admirèrent sa bravoure à la bataille de Crécy, où il fut dangereusement

blessé. Baptême de sang, qui dès ce jour, fit les Grimaldi Français.

A côté des deux héroïques serviteurs de la France, citons encore Jean-Henri Grimaldi, marquis de Corbon, dont le souvenir restera parmi les hommes tant que la prudence dans les conseils et dans les actes, l'amour des lettres, seront en honneur. Jean-Henri Grimaldi est une de ces pures et poétiques figures devant lesquelles l'historien le plus sévère s'arrête complaisamment. On sait de quel amour invincible il aimait la France.

Lucien Grimaldi l'aima aussi cette France, que Dieu a faite si belle de gloire, si enivrante de beauté qu'elle semble avoir l'éternel privilège d'attirer à elle tout ce qu'il y a de généreux dans le monde. En nous donnant de larges coups d'épée, Frédéric le Grand nous aimait encore, nous proclamait la nation choisie. Lucien Grimaldi, si redouté des Pisans et des Génois, fut chambellan des rois Louis XII et François I<sup>er</sup>.

Les princes Honoré I<sup>er</sup> et Honoré II ne furent pas sans grandeur. C'est ce dernier qui, en 1614, secoua le joug espagnol pour placer la principauté de Monaco sous la protection de la France en 1641; la métropole reçut garnison française.

Les Grimaldi n'eurent pas à se repentir d'avoir sollicité l'amitié protectrice de la France. Ils perdirent, il est vrai, plusieurs propriétés qu'ils avaient en Espagne, mais le roi Louis XIII trouva moyen de ne pas leur faire regretter les 250,000 écus qu'on leur enlevait: Honoré II reçut en dédommagement non seulement le duché de Valentinois, mais encore la baronnie de Buis en Dauphiné, le marquisat de Beauvais et la seigneurie de Saint-Remi en Provence, la baronnie de Calvinet en Auvergne, et le comte de Cardalez dans le gouvernement de Lyon. C'est ce même Honoré, chevalier des ordres du Roi, qui fit dresser l'histoire de la maison des Grimaldi. Somme toute, Honoré était un prince « de très-belles qualités, de beaucoup de savoir, d'une grande douceur, d'une prudence admirable, de beaucoup de valeur. » Ce témoignage est d'un historien consciencieux.

En parlant des hommes qui ont illustré la maison des Grimaldi, oh! je ne voudrais pas passer sous silence deux illustres cardinaux de cette maison: le premier, Grimaldi Dominique, vice-légat d'Avignon, évêque de Savone, puis de Cavillon, enfin archevêque et vice-légat d'Avignon, assista au combat de Lépante, en 1571. Ce prince de l'Église était fils de J.-B. Grimaldi, seigneur de Montaldeo, chevalier de la Toison-d'Or. Sa mère, Madelaine Pallavicini, me rappelle l'homme éminent qui aide S. A. R., la régente de Parme, à élargir vigoureusement ses duchés dans une large voie de progrès, de prospérité et de gloire. Les grands hommes ne sont pas rares dans cette noble famille de Pallavicini, qui remonterait au x<sup>e</sup> siècle. Une de leurs aïeules, Adélaïde, était parente de l'empereur Othon III; Augustin Pallavicini fut élevé à la dignité de la République de Gènes, en 1637; Jean-Baptiste Pallavicini fut, au xv<sup>e</sup> siècle, ambassadeur de cette même République en France; un autre nommé Cyprien, fut créé archevêque de Gènes, par le pape Pie V. Nous en trouvons plusieurs, cardinaux de l'église romaine; d'autres s'occupèrent avec succès de sciences ou d'arts, tel que celui qui a composé des commentaires sur Aristote, tels encore Fabricio, Ferrante et Sforza Pallavicini. Les Pal-

lavicini étient, à Rome, princes de Civitella. Le marquis JOSEPH PALLAVICINI, ministre des affaires étrangères à Parme, n'a pas démenti la gloire de son nom. Arrivé au pouvoir dans un moment difficile, le lendemain du crime 1804, il a su se recommander au respect, non seulement des Parmésans, mais encore des Autrichiens et des Piémontais, qui travaillaient en sens contraire l'Italie centrale. Quant à nous de cœur et d'âme, nous nous associons à ses vaillants efforts. Il est beau de dépenser son activité et son génie pour conserver intactes et immaculées la couronne d'un jeune prince et la liberté d'un petit peuple. Mais pour les Pallavicini n'allons pas oublier les Grimaldi.

L'autre cardinal Grimaldi, dont je voulais vous entretenir, c'est Jérôme Grimaldi, que nous trouvons vice-légat de Romagne, gouverneur de Rome, évêque d'Albano, nonce d'Urban VIII en Allemagne et en Espagne, cardinal en 1643, archevêque d'Aix en 1682. Il est à craindre que les historiens aient quelque peu confondu les cardinaux Grimaldi. Ce que nous savons de source certaine, c'est que ce dernier Grimaldi distribuait annuellement cent mille francs en aumônes!

Antoine Grimaldi mourut en 1731, sans héritier mâle; sa fille aînée Louise-Hippolyte Grimaldi, duchesse de Valentinois, avait été déclarée depuis 1715, héritière de la principauté de Monaco et de toutes ses dépendances. Elle avait épousé François-Léonor, comte de Thorignay, fils de ce marquis de Mariembourg qui a laissé un nom dans nos fastes militaires. Il serait superflu d'exalter la noblesse des Matignon, cette glorieuse famille d'origine bretonne, qui a mêlé son sang avec celui de nos rois. Grimaldi et Matignon, ces deux noms pouvaient s'allier sans désavantage. Seulement, il fut convenu que le comte Thorignay, en héritant de l'immense fortune des Grimaldi, devait prendre leurs titres et les armes. Comme ses prédécesseurs, les princes de Monaco, il fut donc duc et pair de France.

Les Grimaldi-Matignon sortaient trop de la foule pour que la révolution les épargnât. Inutile de raconter leurs malheurs à la fin du dernier siècle; mais ce que je ne voudrais pas taire, c'est l'héroïsme de la femme du prince Joseph de Monaco. Cette princesse, fille du maréchal Stainville, nièce du duc de Choiseul étouffa par son courage, Fouquier-Tinville lui-même. On dit que le bourreau, chose incroyable, faillit être sensible. Il la condanna pourtant, peut-être pour se venger d'avoir été contraint de l'admirer. Elle disait, cette femme antique, à la foule qui se pressait joyeuse autour de l'échafaud pour voir tomber une noble tête de plus: *Vous venez nous voir mourir, il fallait venir nous voir juger. Savez-vous une parole qui marque au front, d'un plus violent stigmate de sang; les compagnons de Robespierre? Quant elle fut exécutée, la princesse avait à peine 35 ans. Une de ses filles a épousé le marquis René-Louis-Victor de La Tour-du-Pin; un autre, la princesse Athénaïs, s'est mariée avec Auguste Le Thallier de Souville, marquis de Louvois.*

(La suite au prochain numéro.)

E. LUCAS, Rédacteur — Gérant.

Imp. L. Péleraux à Monaco (Principauté)



**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 20 au 27 Janvier 1859.

NICE, b. *St-Pierre*, c. Notari Jean, planches.  
ST-MAXIME, b. *Conception*, c. Sebono, vin.  
FINALE, b. *Conception*, c. Massafarro, charb.  
ST-TROPEZ, b. *Miséricorde*, c. Berlando, vin.

Départs du 20 au 27 Janvier.

NICE, b. *St-Joseph*, c. Medecin Ant., en lest.  
VINTIMILLE, b. *Conception*, c. Sebono, vin.  
NICE, b. *Conception*, c. Massafarro, charbon.  
SAVONE, b. *Miséricorde*, c. Berlando, vin.

**OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES**  
du 24 au 30 Janvier 1859

DATES	Thermom. Centigr.			ÉTAT atmosph.
	8 h.	2 h.	6 h.	
24	8 5	10 «	8 4	Beau
25	8 4	9 5	9 2	id.
26	8 5	10 «	9 2	id.
27	8 5	10 «	9 3	id.
28	9 6	10 4	9 2	id.
29	8 «	10 »	9 5	id.
30	8 3	10 »	9 »	id.

**AVIS**

Tous les ouvrages Français et Etrangers dont il est envoyé deux exemplaires à la rédaction, sont annoncés dans le journal: -un article spécial leur est consacré s'il y a lieu.

**AVIS** Les personnes qui désirent prendre des abonnements aux **GUÊPES** revue philosophique et littéraire par **Alphonse KARR** sont priées de s'adresser à **M. P. Féraudy** à l'imprimerie du journal.

Prix de l'abonnement :  
Un N° . . . . . 4 Fr.  
Un mois (4 N°s) . . . . . 3 »  
Trois mois . . . . . 8 »  
Six mois . . . . . 15 »  
Un an . . . . . 25 »

(Vient de paraître)  
En vente chez **M. de Cénalis**, Editeur de musique du Conservatoire, 41, faubourg Poissonnière, Paris.

**SALTARELLE**  
pour flûte avec accompagnement de Piano  
PAR  
**EUSÈBE LUCAS**

ACCORD ET RÉPARATIONS DE PIANOS.

artiste **AUDA** du Casino.  
Accordeur des pianos du palais de S. A. S.  
le Prince de Monaco.

**MODES**  
A. FÉRAUDY

**LIBRAIRIE VATRICAN**

Ouvrages divers—Papeterie de luxe et ordinaire. Fourniture de bureau—Articles fantaisie Registres—Papier de musique, etc. etc.

Commission

EN VENTE

**CALENDRIER**

DE LA

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1859

Ce Calendrier sera imprimé en chromo sur beau papier.

S'adresser à l'Imprimerie du journal.

**HOTEL**

**DES VOYAGEURS**

tenu par

**CLAUDE OLIVIER**

Cet hôtel est situé dans la Grande Rue de

MONACO

**GAETANO BARRAL**

COIFFEUR

Articles divers de Parfumerie. Brosserie, etc.

**BAINS DE MONACO**

SAISON D'HIVER

Journaux de tous pays

PRÈS NICE

entre GÈNES et MARSEILLE

OUVERTS

TOUTE L'ANNÉE

Fêtes, Bals, Concerts.

Le climat exceptionnel de Monaco, ses orangers, ses citronniers, ses palmiers, ses aloès en plein champ, sa proximité de la belle ville de Nice, rendez-vous d'hiver de la haute aristocratie, en font un délicieux séjour.

**LES BANQUES DE TRENTE ET QUARANTE ET DE ROULETTE**

sont posées en permanence de 11 heures du matin, à 11 heures du soir à un capital considérable,

avec le demi refait seulement au 30 et 40 et un seul ZÉRO à la Roulette,

Ce qui donne un avantage de 50 pour cent sur Baden, Spa, Ems, etc.

Un orchestre d'artistes de Paris sous la direction de **M. HERMANN** se fait entendre deux fois par jour dans les salons de la place du Palais.

**ITINÉRAIRE** : Chemin de fer de Paris à Marseille; de Marseille à Nice, par le bateau à vapeur tous les mercredi et samedi, ou par les Messageries impériales et générales deux départs par jour.

Tous les jours à 8 heures du matin départ de l'Omnibus de Nice à Monaco. — Retour à Nice le même jour à 5 heures du soir. S'adresser aux Messageries Générales, Hôtel des Etrangers.